ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 28 juin 1899 (7 messidor An 107 de la République), 179e jour de l'année, 7e jour de Pâlé.

Lever du soleil : 4 h. Coucher 8 h. 3.

Mairie. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.
Fermés à 8 h.

Laboratoires municipaux—A l'Ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses s'adresser au secrétariat de la mairie.

Justice de Paix (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. à 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Cours publics : Langue anglaise, garçons, première année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir ; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années, de 6 h. à 7 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciales, cours préparatoire de 1re année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

Ecole de natation.— Ecole payante, entrée quai de Lorient.

Ecole gratuite, entrée rue Turgot.

Ouverture à 5 h. du matin, fermeture une demi-heure après le coucher du soleil.

Le Sectionnement et les Protestations

GRANDIOSE MANIFESTATION SOCIALISTE

L'enquête relative au sectionnement a eu lieu hier à l'Hôtel de Ville.

Le commissaire enquêteur M. Rousseau, a reçu toute la journée, aux heures indiquées, les protestations pour ou contre le projet de MM. Motte et Chatteleyn.

Jusque vers 5 heures, les curés, les suppôts des jésuites et de l'U. S. E. P. ont défilé avec ensemble, venant appuyer le projet de leurs réactionnaires représentants.

On vit même trois moinillons, à pieds nus et à tête rasée, venir signer en faveur du projet.

Dès six heures, les travailleurs commencent à sortir des usines, et bientôt une foule considérable fait la queue, pour monter à la salle où siège M. Rousseau.

Sur la table, encombrée de papiers, on aperçoit un volumineux paquet de pétitions envoyées par M. François Farvaque, pour le sectionnement.

Bientôt arrivent les socialistes en une longue théorie, conduits par le citoyen Lefebvre, qui, au nom du Parti ouvrier dépose la protestation qui a fait l'objet de l'ordre du jour de la séance du théâtre Couvreur.

MM. Monvoisin, Veran, Durand, déposent mille soixante dix protestations contre le sectionnement, au nom du Comité républicain.

La foule augmente sans cesse. Les chants républicains et socialistes se font entendre ; on conspue Eugène Motte, Reboux, la calotte, on crie : Vive Millerand ! Vive Loubet !

Les membres de l'U. S. E. P. disparaissent avec un ensemble merveilleux : et la rue reste gagnée aux socialistes.

Dans l'escalier de l'Hôtel-de-Ville MM. Bobichez, du *Journal de Roubaix* et Pascal, de la *Croix*, qui essaient de faire les crânes, se refugient bientôt derrière M. le commissaire central, à qui ils demandent protection.

A 8 h. 12, on empêche les protestataires de rentrer dans l'Hôtel de Ville, ce qui fait huer la police par la foule enervee.

A 9 heures, les opérations sont terminées.

La foule, qui attend sur la place le départ du commissaire enquêteur, apprend qu'il a pris la fuite par une route détournée.

On siffle, on hue, et bientôt un magnifique cortège s'organise, comprenant près de quinze mille manifestants.

Avec beaucoup de calme, la colonne s'engage Grande-Rue, conspue sous leurs fenêtres et la *Croix* et le *Journal de Roubaix*.

On crie : démission, démission ! à l'adresse de M. Motte.

Sous les fenêtres de M. Rousseau la foule chante l'« Internationale » et la « Marseillaise ».

Puis le cortège descend la rue des Longues Haies, la rue Pierre de Roubaix, prend le boulevard de Belfort et s'arrête à la Paix, dont les locaux sont envahis.

Le citoyen Bailleul, très ému, monte sur une table et remercie les ouvriers de l'imposante démonstration qu'ils viennent de faire; elle prouve que nos adversaires ont trop tôt chanté la mort de notre parti, plus vivant, plus fort que jamais, tout prêt à la lutte.

Il fait un vibrant appel aux travailleurs pour amener leur groupement.

Michel, Servais parle ensuite dans le même sens. Tous deux sont frénétiquement applaudis, ils terminent en invitant les manifestants à rester calmes et dignes, et à dejouer les provocations que les valets de l'U. S. E. P. pourraient leur adresser.

La manifestation a pris fin à 10 heures un quart.

La police s'est montrée plus tolérante que de coutume, ce qui fait qu'on n'a eu aucun incident à déplorer.

La victoire restera donc encore aux socialistes, quelles que soient les manœuvres des partis de réaction.

Roubaix socialiste s'est ressaisie, grâce à MM. Motte et Chatteleyn, merci à eux. Vive la République sociale !

G. L.

AFFICHES INJURIEUSES

MM. Motte, Chatteleyn, Reboux et Rousseau ne peuvent pas pardonner à M. Loubet son attitude loyalement républicaine et tous les moyens sont bons à la réaction roubaisienne pour manifester sa rage.

Hier, des affiches provenant de l'officine cléricale de la *Libre Parole* et adressées à une personne que nous connaissons très bien, ont été placardées sur les murs de la ville : c'est un ramassis d'injures contre le premier magistrat de la République. Celles de ces affiches qui étaient apposées sur les emplacements réservés aux actes officiels, ont été enlevées ; les autres sont demeurées intactes sous la protection de M. le commissaire central.

M. Barroyer, qui en multiples circonstances, n'a jamais montré autant de scrupules, s'est refusé, en effet, nous dit-on, à faire enlever les ordures dont se délectaient les argents de l'U. S. et P.

Singulier fonctionnaire de la République, que ce commissaire qui ne devient réserve et timide que lorsqu'il s'agit de faire respecter le Président de la République !..

Nous chercherons à savoir ce que M. le Préfet du Nord pense de cette attitude et si M. le Préfet n'en pense rien, nous nous adresserons plus haut.

La dictature de M. Motte à prix fixe ! que M. Barroyer et quelques autres veuillent bien en avoir l'assurance...

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 30 juin courant, à 8 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Ouverture de la session : nomination d'un secrétaire.

Affaires nouvelles. — 1. Ecole nationale des Arts industriels ; conseil supérieur ; membres sortants ; présentation de candidats.

2. Caisse des écoles ; compte administratif de l'exercice 1898 ; avis du Conseil municipal.

3. Id. ; budget supplémentaire de l'exercice 1899 ; avis du Conseil municipal.

3. Service des eaux ; dépenses supplémentaires ; contingent de la ville ; demande de crédit.

5. Tramways; extension du réseau; convention nouvelle avec la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix et Tourcoing.

6. Ecole de Natation ; exploitation de la buvette ; traité.

7. Cultes ; achèvement de l'église du Sacré-Cœur ; avis du Conseil municipal.

8. Bâtiments communaux ; construction d'une boulangerie; fourniture du materiel.

9. id.; construction d'un établissement de bains, rue de Rome ; fourniture de la lingerie et d'objets divers ; réception définitive.

10 id. ; entretien des propriétés communales ; demande de résiliation du bail relatif à la couverture.

11. Voirie municipale ; rue projetée entre le boulevard Gambetta et la rue Bernard : demande d'ouverture.

12. id. ; rue de Mazagran ; modification de l'engagement du 24 mai 1899 ; pétition.

13. Id.; chemin d'intérêt commun n° 112, partie mitoyenne entre Roubaix et Croix ; fixation des alignements.

14. Id.; quai de Lorient ; élargissement ; réclamation de M. Wallerand.

15. Id.; rue Rosa Bonheur et rue Rouget de Lisle (entre la rue Montgolfier et le boulevard de Reims), demande d'ouverture.

16. id. ; chemins vicinaux ; projet de budget pour l'exercice 1900.

17. id. ; alignements ; acquisition de terrains.

18. Soutiens de famille : demandes de militaires en activité de service, réservistes et territoriaux ; avis du Conseil.

Rapports des commissions. — 1. Compte administratif du Maire et compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 1898 (M. de Cock).

2. Budget supplémentaire de 1899 (M. de Cock).

3. Construction d'un nouvel Hopital ; emprunt de 3,390,000 francs ; lettre de M. le préfet du Nord ; observations de M. le ministre de l'intérieur (M. de de Cock),

4. Bureau Central des Postes et Télégraphes; acquisition ; demande d'honoraires (M. Tonneau).

5. Propriétés communales ; maison rue de la Gare, 111 ; demande de MM. Bimar, Brumm et Cie (M. Tonneau).

6. Exposition de 1900 ; 1° Chambre de Commerce, demande de subvention pour l'organisation de son exposition collective ; 2° envoi de délégations ouvrières (M. Louis Carpentier).

7. Octroi ; création d'un bureau à la gare des voyageurs de Roubaix-Pile (M. Louis Carpentier).

8. Projet de loi sur la représentation des pauvres et l'administration des établissements de bienfaisance ; avis du Conseil municipal (M. Thérin).

9. Bâtiments communaux ; mise en adjudication des travaux d'entretien à executer aux propriétés communales (M. de Ponthieu).

10. Voirie Municipale; rue de Lille; grosses réparations ; proposition du Service vicinal (M. Ponthieu).

11. id. rue de Carihem ; alignement ; nivellement (M. Hespel).

12. id. bouches à incendie pour pompes à vapeur ; marché (M. J. Boucherie).

13. id. fournitures de bureau ; marché relatif aux instruments de précision et aux articles de dessin (M. Boucherie).

15. id. dénomination des rues et numérotage des maisons ; marché pour la fourniture des plaques (M Tonneau).

15. Id. ; enlèvement des immondices ; marché pour l'entretien du harnachement (M. Deletré).

16. Id. ; avenue Cordonnier, classement et mise en état de viabilité (M. Déletré).

17. Mont-de-Piété ; comptes administratif et de gestion de l'exercice 1898 ; budget additionnel de 1899 ; budget primitif de 1900 ; avis du Conseil municipal (M. D. Wichart).

18. Bureau de Bienfaisance; comptes administratif et de gestion de l'exercice 1898; budget additionnel de 1899; avis du Conseil municipal, M. Vandepotte.

10. Hospices; comptes administratif et de gestion de l'exercice 1898; buget supplémentaire de 1899; avis du Conseil municipal, M. Vandepotte.

20. Fêtes publiques ; crédit supplémentaire (M. A. Lombart).

21. Enseignement, plan de la ville de Roubaix ; prix distribués aux élèves des écoles communales ayant obtenu le certificat d'études ; acquisition (M. A. Lombart).

22. Secours et subsides ; demande de la société de gymnastique « l'Ancienne » (M. B. Gonce).

23. Id. ; décès de l'agent de sûreté Quint ; frais d'enterrement (M. D. Wichart).

24. Secours et subsides ; demande de bourse en faveur du jeune Lefortry, aveugle (M. A. Carpentier).

25. Id.; demande de trousseau en faveur du jeune Picavet, aveugle (M. A. Carpentier).

26. Id. ; demande de bourse et de trousseau en faveur du jeune Demoor, sourd-muet. M. A. Carpentier).

27. Bourses de l'Etat ; demande de bourses en faveur du jeune Lefebvre, candidat à l'école de Wagnonville, et du jeune Peltier candidat à l'école centrale des Arts et Manufactures ; avis du Conseil municipal (M. A. Carpentier).

Bienvenue. — Tous nos amis ont appris avec plaisir que le citoyen Millerand, ministre du commerce, avait appelé auprès de lui, comme chef de son secrétariat particulier, notre ami Violette, avocat à la cour d'appel de Paris.

On a pas oublié que ce fut Violette qui défendit Carrette, avec autant d'éloquence que de cœur, dans l'affaire grotesque mangiangeée par le commissaire Lagarde et le bimatpaqué Decourcelle.

Toutes nos félicitations et tous nos souhaits à notre vaillant ami.

Choral excentrique du Fontenoy. — La commission du Choral prie MM. les sociétaires d'assister aux répétitions qui auront lieu le mercredi 28 et vendredi 30 courant, à 9 heures précises du soir, en vue du festival de Dunkerque, le 2 juillet.

MM. les membres honoraires et les personnes désireuses d'accompagner la société à cette excursion sont priés de s'adresser au local de la société, rue de la Lys, 21, jusqu'au vendredi 30 courant.

Chute grave. — Hier après-midi, un peintre, nommé Dewachter Edouard, âgé de 39 ans, demeurant rue St-Antoine, 34, travaillant pour le compte de M. Rohart, Grande-Rue, a fait une chute d'environ dix mètres à la maison où il travaillait au coin de la rue St-Antoine et de la rue Pellart.

Après avoir reçu les soins du docteur De Gand, le malheureux a été transporté à l'Hôtel-Dieu ; son état est très grave.

Arrestation pour ivresse et outrage. — Les agents de police du 3e arrondissement ont arrêté lundi soir pour ivresse et outrages, le nommé Julien Vanackère, âgé de 35 ans, anarchiste, demeurant rue des Longues-Haies, à l'estaminet du Tambour maitre.

Il a été conduit hier matin à Lille.

Arrêté en vertu d'un extrait de jugement. — Lundi soir, le nommé Desobois, âgé de 27 ans, journalier, demeurant rue des Longues-Haies, a été mis en état d'arestation par les agents de la sûreté, en vertu d'un extrait de jugement délivré par le Procureur de la République, le condamnant à 15 jours de prison.

Qui a perdu sa médaille ? M. Lagarde, commissaire de police du 5e arrondissement place Chaptal, tient à la disposition de qui l'a perdue, une médaille coloniale du Tonkin.

Cette médaille a été trouvée Dimanche matin vers trois heures et demie sur le Pont de Leers par un pêcheur M. François Durlez, demeurant rue Marcesu, cour Herchiuez.

Accident. — Delaye Ferdinand, âgé de 62 ans, homme de peine chez MM. Motte Bossut et fils, demeurant rue des Longues-Haies, 149, étant appuyé sur le bord d'une fenêtre de l'usine, a glissé en voulant se redresser. En tombant, il s'est contusionné une épaule.

Le docteur Picouet appelé à lui donner les soins a conclu à une incapacité de travail de 15 à 20 jours environ.

Les contraventions. — La police a dressé hier quinze contraventions dont 2 pour maraudage, 2 pour rixe sur la voie publique, 1 pour jeu de hasard, 6 pour ivresse, 3 pour abandon de voiture, 1 pour avoir uriné sur la voie publique.

Le vol de la ducasse de Jean-Ghislain. — Voici les noms des deux autres gamins arrêtés avant-hier matin pour vol dans la baraque de M. Debuchy installée, rue de Commines, à la ducasse de Jean-Ghislain : Louis Dujardin, âgé de 15 ans, demeurant rue des Longues-Haies, estaminet Lempereur, il a déjà été arrêté deux fois pour fraude.

Charles Therin, âgé de 12 ans, demeurant rue de la Fosse aux Chênes cour Sainsoille, 12, arrêté aussi plusieurs fois pour vol et fraude.

Un autre gamin, Virgile Capieux, âgé de onze ans, a été mis ce matin en état d'arrestation pour vol de bijoux à Wattrelos.

M. Debuchy estime à 30 francs le vol dont il été victime.

Ces jeunes voleurs doivent vraisemblablement faire partie d'une bande parfaitement organisée.

Tentative de suicide. — Hier matin, vers 4 h. 1/2, un individu a tenté de se suicider, en se jetant dans un train en manœuvre au Pont des Arts.

D'après les papiers trouvés dans ses vêtements, le blessé est un nommé Malfait Edouard, âgé de 26 ans, demeurant à Roubaix, rue du Chemin de Fer, à l'estaminet de la Clef d'Or.

Malfait porte une large blessure sur le sommet de la tête, ainsi que des contusions à la cuisse droite.

D'après M. le docteur Derville, médecin de la compagnie, ces lésions, bien que graves, ne mettent pas sa vie en danger immédiatement.

Le blessé n'a pu d'abord expliquer les motifs qui l'ont fait agir.

Questionné par M. Lecomte commissaire de police, il déclara être originaire de Bourghelle, et habiter avec ses parents cabaretier à Cobrieux, près de Cysoing.

La violence du choc a dérangé ses facultés mentales, et il répond des incohérences aux questions qui lui sont posées.

La misère paraît être le mobile de son acte désespéré.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Hausse des laines. — Notre correspondant nous annonce que les ventes de laines de Londres ont commencé hier et qu'il vient de se produire une hausse de 5 0/0 sur les merinos.

Revue des gendarmes. — Le commandant de gendarmerie Meyer, est arrivé, hier par surprise, à midi 15, à la caserne de la rue des Arts. Jusque 6 heures du soir, il a passé en revue les gendarmes à cheval et à pied.

En quittant la caserne le commandant a exprimé toute sa satisfaction pour l'instruction et la bonne tenue des gendarmes.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 27 juin 1892

NAISSANCES — François Lemesnant, rue Beugelat, 24. — Maël Sal, rue de Fourmies, 22. — Marcel Vasseur, rue de Renaisnont. — Georges Grimonpont, rue Pierre de Roubaix, 222. — Suzanne Vandersteegel, rue Blanchemaille. — Charles Beaury, rue Blanchemaille. — Andrée Lemaire, rue Blanchemaille. — Jeanne Hallez, rue Blanchemaille. — Leon et François Vandenbulcke, rue de Lannoy. — Marcel Dupuis, rue du Tilleul, cour Camus. — Louis Gosse, boulevard de Cambrai.

DÉCÈS — Eugène Cauet, 4 ans, rue d'Alsace, 59. — Georges Bruneel, 1 mois, rue Blanchemaille. — Anna Vandenbulcke, 7 mois, rue Louis Blanc, cour Vionnet. 1.

CROIX

Concert public. — Jeudi soir un concert sera donné sur le kiosque de la Grand'Place par la Musique municipale et les trompettes de la *Renaissance*.

Voici les morceaux qui seront exécutés :

Harmonie municipale. — 1° Allegro militaire 2° Ouverture d'Oberon.

Trompettes. — 1° Allegro militaire. 2° Fantaisie de Gadenne. 3° Polka pour trompette-solo.

Harmonie. — 1° Le Prophète. 2° La Mascotte.

Harmonie municipale. — Les sociétaires sont instamment priés de se rendre jeudi soir, à 8 h. 1/2, au kiosque la Grand'Place, tenue civile. Présence rigoureusement exigée.

TOURCOING

Rentes des Travailleurs. — Un cardeur du peignage de laines Vve Poulain, Leman et fils, rue de Roubaix, nommé Edouard Lapierre, 30 ans, demeurant à Roubaix, a eu l'auriculaire droit pris entre deux rouleaux de carde.

M. le docteur Desreumaux qui lui a donné des soins a constaté une plaie à la face dorsale du petit doigt.

Les tendons extenseurs sont détruits.

L'incapacité de travail sera de 8 à 10 semaines.

Une doubleuse de l'établissement Jules Desurmont et fils, rue de Bradford, Alphonsine Duponchel, 21 ans, demeurant rue de Verdun, 28, a buté son bras droit contre un métier.

M. le docteur Leduc a constaté une contusion au bras et a prescrit un repos de 4 à 6 jours.

M. Jules Hospied, 57 ans, demeurant rue Jean-Bart, cardeur à l'établissement Cauliez-Delahoutre, filateur de laines, rue du Dragon. En travaillant à une carde, a buté sa main contre une pièce en fer du métier.

Un abcès s'est déclaré à l'index de la main droite.

M. le docteur Bernard a prescrit un repos de 8 à 10 jours.

Le concours de géographie. — Le comité de la Société de Géographie de Tourcoing, nous prie de rappeler que les inscriptions pour le concours qui aura lieu le jeudi 6 juillet, doivent parvenir au secrétariat de la Société, 78, rue Nationale, pour le 1er juillet, délai de rigueur.

Collision avec le car électrique. — Hier après-midi, le car électrique 61, venant de la gare des Francs, a tamponné à hauteur de la rue des Poutrains, un tombereau de l'ébouage.

Il y a eu des dégâts purement matériels au tablier du car.

Réunion de commission. — La commission de la voirie s'est réunie hier après-midi à 3 heures à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Sénelar, adjoint au maire.

A l'ordre du jour figurait la réception définitive de différents travaux, tels que le pavage de la rue du Halot et du quai de Bordeaux, les aqueducs des rues du Cymbale, la Tour d'Auvergne et du boulevard Gambetta.

La dénomination de 46 rues nouvelles.

Bris de clôture. — Dans la nuit de lundi à mardi, des individus restés inconnus ont arraché la palissade en bois renfermant l'urinoir de l'ancienne mairie.

ÉTAT CIVIL DE TOURCOING

du 27 juin 1899

NAISSANCES. — Lucie Masurel, rue Verte. — Fernande Dhont, rue Heche. — Albertine Nutteus, rue de Gand. — Blanche Frappé, rue du Moulin-Fagot. — Horrtense Vancoverschelpe, rue de l'Amidonnerie. — Jean Wagnon, rue des Poutrains.

DÉCÈS. — Berthe Toulemonde, 5 mois 26 jours, rue des Archers, 61. — Henri Varcuyysse, 4 ans 1/2, rue du Blanc-Seau, 157.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

ayez soin de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, soigneusement préparé avec du vieux vin de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Demander un **BANYULS-TRILLES, dans tous les Cafés et les bons Estaminets.**

A cause des nombreuses imitations, refuser toute consommation et la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES.** (5)

LILLE

Commandes sur enseignes. — Ferdinand Humbert, âgé de 46 ans, voyageur de commerce, demeurant place du Lion-d'Or, 14, a été mis hier à la disposition de M. Villon, commissaire de police du 5e arrondissement, pour être déféré au parquet de mardi.

Humbert est accusé par son patron, M. Dambrine-Billet, marchand de vins, rue d'Esquermes, 33, d'avoir transmis des commandes fictives, dans le but de toucher des commissions.

De l'enquête faite déjà par le commissaire de police, Humbert pourrait être poursuivi pour escroqueries, faux et usage de faux.

Des renseignements recueillis il paraîtrait que ce représentant peu scrupuleux, trouvant les affaires trop difficiles, fabriquait lui-même les bulletins de commande qu'il signait ensuite de noms pris sur les enseignes. Il aurait ainsi touché 1.000 fr. environ de commissions.

La statuette de la République Sociale. — Plusieurs de nos camarades nous demandent où ils pourraient se procurer la superbe statuette coloriée de la « République Sociale », nous les invitons à s'adresser à notre ami Gustave Devernay, rue des Tanneurs n° 24, estaminet du « Réveil Ouvrier » seul dépositaire pour la région.

Statistique municipale. — Pendant la 25e semaine, du 17 au 23 juin 1899, on a enregistré, à Lille, 135 naissances d'enfants vivants (69 garçons, 66 filles) dont 108 légitimes et 27 illégitimes.

Il y a eu 2 déclarations de morts-nés. On a célébré 26 mariages.

Le nombre des décès s'est élevé à 79 dont 14 dans les hôpitaux.

Les causes principales de décès sont : rougeole, 1 ; coqueluche, 3 ; apoplexie cérébraie, 2 ; bronchite et pneumonie, 15 ; maladies organiques du cœur, 6 ; diarrhée et enterite, 6 ; phthisie pulmonaire, 13 ; méningite tuberculeuse, 1 ; accident, 1 ; suicide, 1 ; autres causes de décès, 30.

La statistique de la semaine précédente avait relevé 109 naissances d'enfants vivants, 11 morts nés, 25 mariages, 81 décès.

Tombola de l'exposition d'horticulture. — Liste des lots non réclamés de la tombola de la société régionale d'horticulture, au Palais Rameau :

116, 156, 2762, 2786, 298, 1856, 2617, 3211, 715, 1962, 2662, 3411, 346, 2292, 2629, 371, 1364, 2335, 3000, 3733.

Les lots non réclamés d'ici samedi prochain 1er juillet, seront acquis à la société.

Avis aux Sociétés de Secours-mutuels. — La Mairie nous communique la note suivante :

L'élection du représentant des Sociétés de secours-mutuels approuvées au Conseil supérieur de la Mutualité pour le 1er collège, comprenant les départements de l'Aisne, des Ardennes, du Nord et du Pas-de-Calais, aura lieu à la Mairie de Lille, salle 0, le dimanche 2 juillet prochain, de 10 heures du matin à 4 heures du soir. Les représentant des sociétés de secours mutuels libres au Conseil supérieur de la mutualité pour le 2e collège, comprenant les départements de la Seine, de l'Aisne de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Seine-et-Oise, de la Somme et du Nord aura lieu à la mairie de Lille, salle 0, le dimanche 9 juillet prochain, de 10 heures du matin à midi.

CHRONIQUE DES SPORTS

La société colombophile l'« Epervier », établie chez Mme Vve Hespel, estaminet de la Jeunesse, à Fives-Lille, rue Pierre-Legrand, organise pour dimanche prochain, 2 juillet, un concours de pigeons sur Chartres avec 125 fr. de prix d'honneur ainsi que plusieurs prix d'excellence.

Mise en paniers vendredi, 30 juin, de 4 h. à 8 h. du soir.

CHRONIQUE DES CONCERTS

L'audition populaire de la Place du Concert

La place du concert était noire de monde, lundi soir, pour l'audition de la Musique des sapeurs-pompiers et de l'Union chorale des orphéonistes Lillois.

Cette fois, les *Orphéonistes* ont produit une impression un peu meilleure que dernièrement au Palais Rameau, car lundi, environ 60 executants avaient pris place sur le kiosque et leur scène chorale « Les Forains » fut chantée d'une façon satisfaisante.

Nous serions cependant désireux de les entendre au complet, cela rehausserait mieux le titre de société nationale que porte l'Union chorale des Orphéonistes Lillois.

Les musiciens des Sapeurs-Pompiers furent très applaudis pour quelques morceaux exécutés avec un superbe brio.

Mentionnons parmi les principaux numéros de leur programme d'hier soir, « Madeleine », polka pour piston, dont le solo fut exécuté avec un cachet tout artistique par M. Portebois.

Apothéose que la foule assemblée autour du kiosque lui fit l'accueil qu'il méritait par des applaudissements frénétiques.

Alcazar. — Dans notre compte rendu de la soirée des anciens élèves de St-Sauveur, nous avons omis de citer Mlle Mory, une charmante artiste amateur qui avait également accordé son gracieux concours à la fête de dimanche.

Comme mieux vaut tard que jamais, nous nous empressons aujourd'hui de réparer cet oubli, et félicitons cette gracieuse artiste pour la fa on charmante dont elle chanta dimanche l'air de La Fille du Tambour Major, d'Offenbach.

Palais-Rameau. — Lundi, comme de coutume, il y avait beaucoup de monde au Palais-Rameau pour l'audition gratuite de l'orchestre symphonique.

Parmi les principaux morceaux brillamment exécutés, mentionnons La marche du Diable (Duppé), La Boîte de Pandore, valse très captivante d'Olivier Métra, ainsi qu'une très jolie fantaisie sur La Fille du Régiment (Donizetti).

Le public nombreux qui assistait à ce concert, n'a pas ménagé ses applaudissements à nos musiciens du Grand Théâtre ; ajoutons qu'il nous parut beaucoup plus enthousiasmé qu'au jardin Vauban.

G. LALYRE.

Dettes. — Le sieur MORNY Augustin fils, prévient le public qu'il ne reconnait plus les dettes que pourrait contracter son épouse Angélique-Palmyre BURIE.

Lingère sachant bien raccommoder, remailler et marquer, désire place en journée. 23, rue St-Nicaise.

Avis. — Un médaillon a été perdu sur la route de St-Maurice. Récompense à celui qui le rapportera, rue de Ban de Wedde, 40, à Lille.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — Les rixes de samedi soir. — Deux des énergumènes qui se sont battus comme des sauvages pendant la nuit de samedi à dimanche dans les rues de la ville ont été écroués comme étant les auteurs principaux des blessures graves distribuées avec prodigalité à leurs camarades.

Ce sont les nommés Tourel Léon, âgé de 19 ans, et Trémignon Camille, âgé de 28 ans. Tous les acteurs de cette bataille nocturne étaient ivres; ils avaient acheté quelques bouteilles de genièvre et après les avoir vidées, s'étaient mutuellement frappés avec les débris de ces bouteilles.

L'enquête se poursuit.

Succès valenciennois. — L'*Union Française* société de gymnastique, dont le président M. Thellier de Poncheville, fils est rentré hier du concours de St-Denis.

Cette société a remporté les prix suivants :
1er prix, tableaux militaires ;
3e prix, poses plastiques ;
9e prix, boxe ;
6e prix, sections ;
19e prix, mouvements libres.

Une délégation des pompiers, de la Vaillante, de la Musique Municipale, de la Musique de St-Saulve, de toutes les sociétés des Delcourt-Haillot, réaction et Gio dont le susnommé est président, (application de la conférence de l'abbé Lemire à l'Hippodrome).

Remarqué parmi les individualités, les personnalités les plus marquantes du parti clérical à Valenciennes. C'est le moment de battre la grosse caisse.

WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN. — Funérailles. — Dimanche 25 juin à 4 heures ont eu lieu les funérailles du citoyen Lorizard Pique. A cet effet, le citoyen Besant a prononcé un discours peu goûté des patrons, mais au contraire très goûté des ouvriers.

SAINT-AMAND. — Tentative de suicide. — Lundi vers 8 h. du soir Adèle-Maria Déjaunk, 20 ans, née en Alsace, ses parents habitant Vouzier et elle même habitant Saint-Amand depuis le mois de janvier dernier et vivant en concubinage avec Henri Wallers, 25 ans, chaineur, a tenté de se suicider en se pendant avec son tablier de toile bleue à un crampon fixé dans le mur de sa chambre, pendant que son concubin était allé prendre une chope avec un camarade à l'estaminet Capon en face de chez lui.

Un quart d'heure après, Wallers voulut rentrer chez lui et, trouvant la porte fermée, passa par la maison voisine pour rentrer par le derrière de la maison. Là aussi la porte étant fermée ; il écouta un instant à la porte et entendit des plaintes partir de chez lui ; il essaya de faire une poussée contre la porte mais la femme avait mis un bout de fer et le verrou. La porte résista et Wallers se décida à enfoncer la fenêtre, par ou il passa pour rentrer chez lui. C'est là qu'il trouva sa concubine pendue. Il la dépendit et envoya chercher MM. Cardillon et Gorez, médecins, qui donnèrent les premiers soins.

Vers 11 heures du soir elle a commencé à parler. Interrogée sur sa tentative elle a répondu : « C'est parce que je m'embête » ».

Wallers a prévenu ses parents télégraphiquement. Les concubins habitent la rue de Marrillon.

Assaut de danse. — Dimanche 2 juillet à 4 h. du soir, au salon de l'Hôtel-de-Ville, grand assaut de danse, canne, bâton, chausson, donné par MM. Léon Dussart, Emile Charlet, Jules et Georges Duval, avec le concours de la société amicale des Maîtres et prévots de danse de St-Amand, sous la présidence de MM. Léon Dutrieux et Jules Crombez. L'assaut commencera par un quadrille de maîtres et sera continué par la Gavotte, la Cosaque, la Fricassée, la Matelotte, le Pas de Grâce, l'Anglaise, etc.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — Concours départemental. — Lundi matin a eu lieu, place du Barlet, le concours départemental de taureaux.

Le jury composé de MM. Garet, vétérinaire, Dujardin, président du Comice agricole, de Monchecourt, Miroux, agriculteur à Cantin, et Discloquemt, maire de Rieulay, a distribué les récompenses suivantes :

Le 1er prix, prime d'entretien de 200 fr. a été décerné au taureau approuvé de M. Léon Tison, de Somain ; 2e prix, prime d'entretien de 100 fr. au taureau approuvé de Mme veuve Caudrelier, de Roost-Warendin ; 3e prix, prime de 50 fr. au taureau approuvé de M. Paul Verdière, de Rancourt.

Deux autres taureaux autorisés, celui de M. Dublin, d'Esquerchin, et celui de M. Malingre, de Raimbeaucourt, ont obtenu des médailles d'argent.

Nos lycéens à Saint-Cyr. — Huit élèves du lycée de Douai figurent sur la liste de l'*Officiel* pour l'admission aux examens oraux de l'école militaire de Saint-Cyr. Ce sont : MM. Barois Alain, Collard Emile, Derain Jules, Guillon Léon, Hauchecorne Gaston, Haydz Paul, Hayez Adolphe, Wiels Julien.

Gymnastique. — Les gymnastes adultes de la société l'*Honneur* ont pris part dimanche au concours national de gymnastes de Saint-Denis, en division supérieure, dans toutes les sections inscrites au programme.

Nos jeunes concitoyens ont obtenu les récompenses suivantes :

1er prix spéciaux engins ; 1er prix section ; 2e prix bâton ; 2 prix individuel, Morel, 5e ; Davainne, 9e ; 5 prix spéciaux mains libres ; 14e prix courses sections.

Nous sommes heureux de féliciter les adultes de l'honneur de ces beaux succès.

Classin de fer. — Le service d'été commencera cette année, sur le réseau du Nord, le 1er juillet prochain.

SIN-LE-NOBLE. — Ducasse. — La ducasse a été comme les autres années, très animée.

Une foule énorme de douaisiens et douaisiennes avaient pris d'assaut les tramways électriques qui ont circulé jusqu'à minuit et dont la recette a dû être très fructueuse.

MARBAIX. — Fête musicale. — A Tarrivée de chaque société, MM. Chartier maire, Mercier Achille adjoint, Martin Alphonse président, Decaudin Paul secrétaire, recevaient les sociétés que de dévoués commissaires étaient allés chercher à l'entrée du village, et les conduisaient dans la salle de l'école des garçons magnifiquement décorée pour la circonstance, et où de charmantes demoiselles leur offraient les vins d'honneur. Après le défilé, les sociétés se sont massées autour du kiosque sur lequel étaient réunis le comité d'organisation de la fête, les présidents, vice-présidents et directeurs des sociétés.

Au nom de la commission, M. Paul Décaudin a prononcé une petite allocution pour remercier les sociétés de leur bienveillant concours et leur a remis une jolie médaille de vermeil en souvenir de cette belle fête. La Marseillaise a ensuite été exécutée par la musique d'Hérouinct. La gymnastique de Dompierre a exécuté différents mouvements sur la place publique, aux applaudissements de toute la foule.

Le concert a commencé immédiatement la soirée s'est terminée par un bal des plus animés qui s'est prolongé jusqu'au point du jour et l'on s'est retiré en se promettant de revenir à Marbaix, lorsque la fanfare offrirait encore une fête aussi splendide.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE. — L'accident du fort de Salmage. — Le soldat Augustin Bray, du 145e de ligne, qui eut la poitrine traversée par une balle de fusil Lebel, au fort de la Salmage, près Maubeuge, dans les premiers jours de juin, est encore à l'hôpital militaire de Maubeuge. Il est hors de danger, et sa guérison complète ne saurait tarder.

Quant au soldat Hermez de la 13e compagnie du 145e, auteur involontaire de cet accident, qui aurait pu être mortel, il a été transféré à la prison militaire de Lille, où il va passer devant le conseil de guerre du 1er corps d'armée.

L'affaire Fiack. — Fiack Jean, 53 ans, domestique à Maubeuge, qui va comparaître aux prochaines assises du Nord, sous inculpation d'assassinat de Mme veuve Février, rentière à Maubeuge, sa maîtresse, de faux et usage de faux, a demandé à être défendu par Me Léon Pasqual, avocat du barreau d'Avesnes, qui l'assistait pendant l'instruction.

Vibert, qui doit présider la session, a prévenu M. Pasqual, qui dit-on, s'est récusé disant que ses fonctions de député ne lui permettent plus de s'occuper de cette grave affaire.

ÉVITEZ LE DANGER

Bien des personnes se font endormir pour se faire arracher des dents afin d'éviter une seconde de souffrance ; le sommeil factice n'est pas sans danger et que de personnes sont malades après l'emploi du chloroforme. L'ANTALGIQUE, si employé aujourd'hui pour guérir les rages de dents, n'a pas cet inconvénient, à peine la liqueur est-elle aspirée que la douleur est calmée.

Dépôts : Pharmacies Vandamme, Delcroix, à Lille ; Boyaval, Deblock, à Roubaix et toutes les bonnes pharmacies.

PAS-DE-CALAIS

ACCIDENT DE MINE A CARVIN

Le nommé Hieu J.-B., dit Martin, dont nous avons annoncé hier l'accident, a, d'après l'enquête faite par le citoyen Mallet, délégué mineur, été blessé dans les circonstances suivantes :

Cet ouvrier était occupé comme chargeur d'accrochage au f